

COMPTE RENDU : BALADE URBAINE GARGAN

Balade urbaine➤ **Boulevard de la République**

CQ : L'intérêt de débiter la balade ici est d'aborder la question de l'éclairage public et de la propreté entre le 70 et le 85. Que pourriez-vous faire pour résoudre ces problèmes ? Peut-on rajouter de l'éclairage ?

Maire : Pour le moment, non parce que nous avons lancé un plan pluriannuel d'investissement sur l'éclairage public, en passant à l'éclairage LED, qui sera plus économique. Pour la partie mentionnée, nous ne pourrons agir qu'à partir de 2028.

CQ : Et sur la propreté ? Tous les matins, lorsque je promène mon chien, il y a systématiquement des déchets.

Maire : Je note. Le service de propreté passe régulièrement pour nettoyer. Nous ferons le nécessaire.

➤ **Boulevard Marx Dormoy**

CQ : J'indique, Monsieur le Maire, que quantité de véhicules se stationnent n'importe comment sur les trottoirs, notamment au 84.

Maire : Je note. N'hésitez pas à le signaler à la Police municipale.

➤ **Avenue Montgolfier**

CQ : Nous signalons également un problème de stationnement au 66-70. Normalement, le stationnement n'y est pas autorisé. Pourriez-vous mettre une ligne blanche au milieu de la chaussée pour bien délimiter chaque partie et obliger les automobilistes à rester dans leur voie.

Maire : Je note cela et nous verrons ce qui sera possible de faire.

CQ : Il y a aussi des débris de verre au 59.

Maire : Le service Propreté s'en occupera.

Maire : Au 53, je tenais à vous féliciter pour le travail effectué concernant le projet des composteurs partagés qui était censé voir le jour sur cet espace. Cependant, nous n'avons pas voulu le lancer parce que nous n'avons pas trouvé d'associations porteuses. En effet, un tel projet doit être viable et tenir dans le temps.

CQ : Nous espérons qu'il n'y aura pas de construction d'un immeuble ?

Maire : Non, parce qu'il appartient à la Ville.

CQ : Au 50, que se passera-t-il ?

Maire : Le 50 est placé comme espace réservé dans le PLUi. Si le propriétaire le vend à la Ville, nous verrons ce que nous pourrions y faire comme équipement public.

➤ **Allée Germaine**

Maire : Au 16, un permis de construire a été déposé pour la construction de logements. Initialement, la Ville avait refusé d'octroyer le permis de construire. Cependant, l'affaire a été portée en justice et, à notre grand dam, nous avons perdu. Ce qui joue à notre avantage est le fait qu'il n'y a pas encore de promoteur pour porter le projet. Nous ferons le nécessaire pour éviter tout projet allant à l'encontre du bien-être des habitants.

CQ : Au 10, le virage est étroit, ce qui peut être dangereux aussi bien pour les automobilistes que pour les piétons.

Maire : Nous avons mis en place des potelets à la fois pour améliorer la circulation, pour que les véhicules n'empiètent pas sur le trottoir, et pour lutter contre le stationnement anarchique.

➤ **Boulevard de la République**

CQ : Nous signalons un problème lancinant de nuisances sonores à proximité de l'épicerie, au 42.

Maire : Je note et nous ferons le nécessaire.

CQ : Pour cet endroit, au 38 ?

Maire : Cette propriété appartient au Département

CQ : Qu'est-ce qu'il va en faire ?

Maire : Nous ignorons ce qu'il va en faire.

CQ : Quand est-ce que la maison de quartier sera inaugurée ?

Maire : En octobre de cette année.

➤ **Allée Bayard**

CQ : Un potelet manque au 5 allée Bayard, devant Kordelya, en face du Chanzy primeur. Aussi, il y a un problème d'espace lié au double sens sur cette allée, notamment les jours de marché. L'allée est trop étroite pour un double sens. Nous vous demandons de la mettre à sens unique.

Maire : Nous étudierons cette possibilité. L'objectif est d'avoir une circulation cohérente sur l'ensemble du quartier et, par conséquent, sur l'ensemble de la Ville.

CQ : Quelques débris de vitre en face du 7.

CQ : Sur l'allée Jeanne d'Arc, la quantité de nids-de-poule, plus ou moins importante et sur les deux côtés de l'allée, cause un problème de circulation.

Maire : Je regarderai cela.

CQ : Nous signalons aussi une dégradation du trottoir au 46.

Temps d'échange au Square Bayard

Habitante : Sur la réunion publique sur le secteur Chanzy qui se tiendra le 9 juillet, est-ce que le boulevard de la République sera inclus ?

Maire : Les secteurs concernés sont le boulevard Chanzy et le début du boulevard de la République jusqu'à Jeanne d'Arc. Sur Pavillons-sous-Bois, c'est Chanzy, Victor Hugo et Aristide Briand. La réunion du 9 juillet aura pour objet de restituer la 1^{ère} partie de l'étude, présentée par EpaMarne il y a environ 1 an.

Habitante : C'est dommage parce que nous n'avons pas eu de retour sur les projets.

Maire : Il me semble qu'une réunion de restitution a été organisée aux Pavillons-sous-Bois, avec une trentaine de personnes présentes, ainsi qu'un micro-trottoir.

Habitant : Sur les arbres du Square Bayard, qu'est-ce qui pourrait être fait ?

Maire : Avec l'AMO, nous ferons un bilan sur l'évolution des arbres parce qu'au départ, c'était un îlot de chaleur.

Habitant : La partie verte du square est une conséquence de la fontaine à eau qui irrigue le sol.

Maire : Nous sommes conscients qu'il y a aussi un sujet sur l'utilisation de cet espace.

Habitante : Pourrait-on placer une barrière végétale entre le parc et le boulevard Marx Dormoy ? Par ailleurs, le tram T4 ne fonctionne pas.

Maire : Sur le T4, nous avons provoqué une réunion avec Île-de-France Mobilités. Je ne peux qu'être d'accord avec vous.

Habitante : Sans oublier le bus 605 qui pose également problème.

Maire : Au départ, le bus 605 partait du Raincy pour Aulnay-sous-Bois. Aujourd'hui, il s'arrête à Sevrans-Livry. Étant donné que la gare de Sevrans-Livry ne possède pas de sanitaires, les chauffeurs de bus se rendent à Coubron pour faire leurs besoins.

Habitant : Et lorsqu'on travaille à Paris et qu'on rentre tard, impossible de prendre les transports en commun.

Maire : Nous aborderons ce point lors de la prochaine réunion.

Habitant : Et sur Chanzy ?

Maire : Nous intervenons régulièrement pour lutter contre les vendeurs de cigarettes à la sauvette, parce que c'est le premier fléau. Notre police municipale arrête les personnes concernées mais, faute de suivi, ces dernières ressortent. Nous travaillons, interpellons, agissons à notre niveau sur ce secteur, comme mentionné plus tôt.

Habitant : Sur les bornes piétonnes qui ne fonctionnent pas, il y a de gros problèmes de stationnement. Il faut faire quelque chose. Même fermer le commerce (*11 boulevard de la République → Feeling Coiffure*) si possible parce qu'il bloque le passage. Parce que les amendes ne fonctionnent pas.

Maire : Les bornes ne fonctionnent pas parce qu'elles trempent dans l'eau lorsqu'elles sont désactivées. Sur le commerce, on ne peut pas le fermer d'un claquement de doigts. Pour le faire, nous devons avoir des éléments provenant des habitants pour appuyer l'arrêté d'arrêt du commerce. Sinon, nous risquons de nous faire attaquer au tribunal administratif. Un arrêté se prend avec des éléments concrets.

Commerçant : Pourriez-vous m'autoriser à mettre une terrasse pour mon commerce ?

Maire : Puisque nous l'avons interdit pour tous, nous ne pouvons faire d'exception pour une personne ou un commerce. Une dérogation conduirait à uniformiser l'autorisation pour tout le monde.

CQ : Les horaires de livraison des commerçants de Chanzy sont-ils soumis à un arrêté préfectoral ?

Maire : Je vérifierai cela.

Habitante : Il y a un problème de visibilité en sortant de l'allée Suzanne pour s'engager sur le boulevard de la République. Il y a une priorité à droite mais un manque de visibilité.

Maire : Je regarderai ça.

Habitante : Place de stationnement vacante au parking de l'école Bayard.

Maire : Quand le parking était ouvert, il posait problème lorsque les parents récupéraient les enfants. Depuis qu'on l'a fermé à cause des travaux, nous nous sommes aperçus que les parents viennent à pied pour déposer leurs enfants et, par conséquent, il y a moins de véhicules. Nous avons donc décidé de le fermer pour ne plus donner accès aux incivilités.

Habitante : Nous avons besoin d'une diversité de commerces.

Maire : Du côté de Livry-Gargan, nous avons préempté deux commerces, nous avons acheté les murs ; cependant, nous peinons à trouver des repreneurs pour permettre plus de diversité. Par exemple, sur les quatre ongleries qui se trouvent sur le trottoir de Livry-Gargan, trois y étaient déjà. Au fond, nous préemptons autant que nous pouvons afin

d'influencer la diversité des commerces. Je souligne qu'il existe aussi un problème lié à la taille des commerces, au coût des loyers qui ont tendance à augmenter, entre autres...

Habitant : Un boucher et un fromager, ce serait bien ça...

Maire : Nous y travaillons activement. Nous rencontrons aussi quelques difficultés sur l'installation des commerces de bouche. La plupart s'installent dans les halles et c'est la réflexion que nous menons avec l'aménageur. Pour faire une halle, il faut au moins 450 m² pour installer 4 à 5 commerces alimentaires qui ont besoin d'espaces.

Habitante : Et sur les magasins éphémères ?

Maire : À Paris, cela fonctionne parce qu'il y a du flux. Mais, à Livry-Gargan, le flux actuel n'est pas au rendez-vous. Nous avons 4% de locaux inoccupés, contre 12 % au niveau national. C'est toujours compliqué de trouver un repreneur. Cette situation doit être pensée au niveau législatif pour accompagner les communes et les commerçants.

Habitante : Qu'en est-il de la maison de quartier Gargan ?

Maire : Les travaux sont en cours et la maison de quartier sera inaugurée en octobre 2026 et vivra grâce aux habitants, aux associations et à nous, conseillers de quartier. Un planning vous sera proposé et celui-ci s'adaptera à la demande des habitants.

Habitante : Sera-t-elle climatisée ?

Maire : Oui.

Habitant : Ce sera un point de fraîcheur.

Maire : Pourquoi pas. Nous essayons d'ajouter du service public. C'est un peu cela l'objectif.

Habitant : Nous souhaitons une plus grande présence de la Police municipale à Chanzy.

Maire : Nous le faisons régulièrement. Hier, la Police municipale y est passée 6 fois. Merci pour votre présence et pour ce temps d'échange.